

MASTER 2 MENTION DROIT DU NUMERIQUE

Parcours type

DROIT, NUMERIQUE, IA

**EXECUTIVE EDUCATION
AND DIGITAL UNIVERSITY**

DIPLOÔME DÉLIVRÉ

Master - (Niveau 7)

Code RNCP : 38172

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Jessica Eynard, Maître de conférences HDR,
Université Toulouse Capitole

Pascale Zaratié, Professeur des Universités,
Université Toulouse Capitole

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Professeurs des universités (liste indicative)

Frédéric Amblard, Nathalie De Grove Valdeyron, Yves Duthen, Jean Guy Mailly, Céline Mangematin, Pascale Zarate, ...

Maitres de conférences (liste indicative)

Chloé Braud, Laurence Calandri, Emilie Debaets, Jessica Eynard, Marion Larouer, Hélène Poujade, Ronan Tournier, ...

Assistants (liste indicative)

Audren Bouadjio Boulic, Sidahmed Elandaloussi, Rolin Gabriel Rasoanaivo, Walid Younes, ...

Professionnels (liste indicative)

Christian Armengaud, Inès Ben Kraiem, Anthony Bronner, Nathalie Casamatta, Jean-Philippe Cassard, Rémi Cauchois, Fabrice Crasnier, Nathalie Foutel, Benjamin Laroche, Céline Mangin, Christophe Peguillan, Fabrice Prigent, Philippe Viguie, ...

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée équipée d'un vidéoprojecteur avec connexion internet. Une salle informatique est réservée en priorité à la formation. Certains cours se déroulent dans une salle de pédagogie active. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.



ALTERNANCE

CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU DE PROFESSIONNALISATION



OBJECTIFS

Le Master 2 Droit, Numérique, IA permet l'acquisition de connaissances en droit du numérique et la compréhension des enjeux techniques, économiques et sociaux de la transformation numérique de la société. L'objectif est de former des juristes capables d'anticiper et de comprendre les évolutions technologiques liées au développement du numérique, afin de conseiller et accompagner la mise en conformité des organisations (entreprises et acteurs publics).

Par l'acquisition d'une double compétence en droit du numérique et en technologies de l'information et de la communication, cette spécialité forme des juristes capables de conduire un meilleur dialogue avec les informaticiens et de résoudre efficacement des problèmes juridiques liés au traitement de l'information. Une part importante des enseignements est consacrée à des travaux pratiques qui permettent un véritable apprentissage des méthodes et techniques informatiques. Cette formation répond à une demande importante de spécialistes capables d'intervenir en droit des données personnelles, en droit de l'intelligence artificielle, en droit du commerce électronique ou encore en matière de cyber sécurité.



PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION

Formation à effectif limité (20 apprenants)

Conditions préalables à la candidature

- Droit à poursuite d'études : étudiant ayant été sélectionné à l'Université Toulouse Capitole en 1ère année de master Mention Droit du numérique parcours type Droit, numérique, IA.

L'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la 1ère année du Master Mention Droit du numérique parcours type Droit, numérique, IA à l'Université Toulouse Capitole.

- Pour tous les autres cas : l'admission en Master 2 pour les étudiants ne bénéficiant pas d'un droit à poursuite d'études dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l'examen d'un dossier.

L'accès est également possible aux personnes en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif et est prononcée au vu de l'ensemble du dossier universitaire et/ou professionnel du candidat. L'admission peut être subordonnée à l'acquisition de certains prérequis. L'admission est prononcée par le Président de l'université sur proposition de la commission d'admission.



COMPETENCES VISEES

Le parcours Droit, Numérique, IA vise à former des juristes aptes à mener un dialogue efficace avec les informaticiens tout en ayant une solide culture numérique, ils sont ainsi à même de :

- Connaître et suivre les évolutions réglementaires
- Mettre en œuvre les outils de la conformité en matière de traitement de données à caractère personnel (registre, mention d'information, formulaire de recueil de consentement, ...)
- Former et sensibiliser le personnel sur l'exploitation éthique des données ainsi que ses obligations légales et réglementaires
- Identifier les risques légaux (propriété intellectuelle, pénal...) pour l'entreprise et mettre en place les solutions juridiques de prévention
- Co-rédiger la charte de sécurité de l'entreprise
- Accompagner les informaticiens et faire des préconisations pour adapter le niveau de sécurité des SI et ainsi contribuer à l'élaboration d'un plan d'action convenant à l'organisation.
- Assurer la compréhension entre les experts-métiers et les informaticiens
- Comprendre et analyser les défis et les enjeux liés au monde numérique
- Suivre et analyser les tendances et activités liées au numérique
- Définir et mettre en place une stratégie de valorisation des actifs immatériels de l'entreprise
- Prototyper des systèmes matériel/logiciel (Base de données, Programmation, etc)
- Mener une veille technologique et appréhender l'évolution des techniques d'intelligence artificielle.
- Identifier les limites de l'apprentissage artificiel par rapport à la cognition humaine.
- Connaître et implémenter les règles applicables en cas de recours à l'intelligence artificielle.



PROGRAMME

SEMESTRE 3 et 4 -460h

UE 1 Maîtrise des aspects techniques et de l'encadrement juridique de l'IA

Droit et éthique de l'IA – 30h CM
Sciences et techniques de l'IA – 24h CM – 6h TD

UE 2 Traitement de données numériques

Gouvernance de la donnée - 30h CM
Sciences et techniques des données – 36h CM – 45h TD

UE 3 Cybersécurité : protection et régulation d'un système d'information

Droit de la Cybersécurité – 30h CM
Science et technique de la Cybersécurité – 40h CM – 12h TD

UE 4 Entreprise numérique

Encadrement juridique du cœur d'activité – 19h CM – 9h TD
Transformation numérique de l'entreprise – 12h CM – 48h TD

UE 5 Comprendre l'évolution du numérique et mener une approche critique

Ecosystème juridique interne, national et international – 28h CM
Culture numérique et informatique avancée – 30h CM - 58h TD

UE 6 Appui à la transformation en contexte professionnel

Méthodologie – 3h CM

Volume horaire total (hors accompagnement) : 466h, dont 460h d'enseignement et 6h d'exams



ORGANISATION

La durée de la formation représente un volume horaire de **478 heures** (examens et accompagnement compris) réparti sur 12 mois de septembre de l'année N à septembre de l'année N+1. Les notions fondamentales de la formation sont abordées dès le mois de septembre afin de permettre une intégration aisée dans l'entreprise et faciliter l'opérationnalité des apprenants. L'alternance se déroule ensuite sur un rythme régulier.

A partir du mois d'avril, le temps en entreprise est allongé pour autoriser une réelle mise en œuvre des compétences acquises.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

MASTER 2 DROIT, NUMERIQUE, IA

ALTERNANCE - CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le Master 2 Droit, Numérique, IA s'attache essentiellement à renforcer les savoirs en droit des données personnelles, en droit de l'IA et en droit de la sécurité des systèmes d'information, tout en privilégiant une approche pluridisciplinaire du numérique (informatique, gestion de projet, régulation du numérique). Il offre comme débouchés principaux les métiers suivants :

- Délégué à la protection des données (DPO)
- Consultant juridique
- Juriste en cybersécurité
- Responsable des usages du numérique
- Juriste spécialisé en droit de la propriété intellectuelle, en droit de l'intelligence artificielle et du numérique
- Avocat spécialisé et sous condition de réussite du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat
- Juriste en export control



CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Master mention Droit du Numérique parcours type Droit, Numérique, IA.

La formation est ponctuée par des contrôles continus, suivis d'un grand oral et d'une soutenance de rapport ou de mémoire de recherche.



CONTACTS

Suivi de l'alternance et formation continue :

SERVICE DE L'EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY (EEDU)

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brienne - Toulouse

Pôle alternance - 05 61 12 87 14 - alternance.eedu@ut-capitole.fr

Suivi de scolarité et organisations des examens

POLE MASTER DROIT - Site de l'arsenal - 2 rue du Doyen Gabriel Marty – Toulouse

Bureau AR135 – 05 61 63 39 92 - pmd04@ut-capitole.fr



TARIFS (ANNEE UNIVERSITAIRE 2024 / 2025)

Le Master 2 Droit du numérique parcours type Droit, Numérique, IA en apprentissage est rattaché à MidiSup qui réunit écoles d'ingénieurs et UT Capitole.

Tarifs pour les contrats d'alternance

Contrat d'apprentissage : 8 500€ - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : nous consulter

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO pour le secteur privé



Université Toulouse Capitole - EEDU

2, rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9 (Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse)

Tél. : 05 61 12 87 14

